



Incendie – Extincteur – Secourisme – SST - Défibrillateur

Communication – Management – Formation de formateur

Formation EQUIPIER 1ère INTERVENTION EXTINCTEURS

PROGRAMME et OBJECTIFS de FORMATION

MAJ le 17/08/2023

Durée* : 3h/session - Validité : Il est préconisé de se former tous les ans
Public : TOUT PUBLIC Pré-requis : Aucun
Nbre de stagiaires : 10 maxi/groupe EPI : Aucun EPI nécessaire
Accès stagiaires : Candidature, sélection, convocation par l'employeur
Modalités : Formation en présentiel. Accès à la formation après entretien pour analyser les besoins du client
Délai d'accès : Entrée et sortie permanente sur demande
Délai d'organisation : 7 jours après la prise de contact (1 jour en cas d'urgence)
Tarif prestation : Sur devis

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- ⇒ De lutter contre un début d'incendie dans l'établissement en utilisant (en sécurité) un extincteur mis à la disposition du personnel avant l'arrivée des secours et d'alerter.
- ⇒ D'alerter les secours spécialisés en respectant le protocole interne de l'établissement.

CODE du TRAVAIL

L 231-3-1 : Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche.

R 232-12-20 : Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local ou ses abords. Elle désigne le personnel chargé de mettre ce matériel en action. Elle indique que toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné.

R 4227-28 : L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.



PEDAGOGIE

- ⇒ Apports théoriques (personnalisés à l'établissement)
- ⇒ Démonstration par le formateur
- ⇒ Exercices d'apprentissage sur feux réels (extincteurs, couverture anti-feu)
- ⇒ Reconnaissance sur site (postes de travail des stagiaires / extincteurs)



EVALUAT°

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION : Un contrôle des connaissances permettant de vérifier le niveau acquis par le stagiaire est effectué selon les modalités suivantes :

- ⇒ QCM en fin de session, correction en plénière.
- ⇒ Une attestation de formation mentionnant les acquis sera remise en fin de formation.



Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement ou par leur employeur afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation pour suivre la formation.

PROGRAMME

- Les causes d'incendies
- Le mécanisme du feu
- Les classes de feu
- Les modes de propagation
- Les principes d'extinction
- Les moyens d'extinction
- Réglementation
- L'alarme
- L'attaque du feu
- L'alerte et accueil des secours

Livret remis à chaque stagiaire



* Le contenu des programmes et la durée des différentes formations sont adaptables et modifiables à la demande du client



FRED MAURICE FORMATION - 82ter, rue du Moulinot 25250 L'ISLE-SUR-LE-DOUBS
SIRET : 53377396600023 - Code NAF : 8559 A - NDA : 43 25 02557 25 - Certification Qualiopi : 2102397.1
Tel : 06.81.92.24.04 - E Mail : fred.maurice.formation@gmail.com - <http://fredmauriceformation.jimdo.com>
Réfèrent ADMINISTRATIF, PEDAGOGIQUE et HANDICAP : Frédéric MAURICE (réponse en 48 heures)